## État des lieux

Nous vous demandons de réaliser un état des lieux par photos détaillées + <u>photo de ce document.</u> □ Entrée, dès votre arrivée
□ Sortie, au plus tard le lendemain de votre occupation.
Tous dégâts constatés avant ou occasionnés durant votre occupation devront être signalés à l'aide de photos.
Vous pouvez nous les transmettre via l'adresse email : <u>salle1180@uccle.brussels</u> ou par WhatsApp au GSM : 0499 79 92 92
Voici les photos que nous attendons :
☐ L'entrée extérieur ☐ L'entrée intérieur ☐ Le vestiaire
□ La grande salle □ Les niches de chaque côté de la porte de la grande salle montrant les tables rangées sur le rack
☐ Le local à l'arrière de la scène montrant les chaises rangées par pile de 10
☐ Le bar : les surfaces, tous les frigos intérieurs et extérieurs
□ La cafétéria et le coin bar dans son entièreté □ La cuisine : les électroménagers le four, le micro-ondes, la hotte, le frigo et les plans de travail, le lave-vaisselle.  ATTENTION Ne pas rajouter du produit de vaisselle dans le lave-vaisselle !!!
☐ Les containers à poubelle prouvant le tri de vos déchets
☐ Les sanitaires hommes
☐ Les sanitaires femmes
☐ Les sanitaires PMR